



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE VENDREDI 18 FÉVRIER 2022

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville sans la présence du public tel que permis, afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le vendredi 18 février 2022 à 9h00, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers David Lemelin (par présence), André Camirand (par vidéo conférence), Gilles Lapierre (par vidéo conférence), Sylvain Cazes (par vidéo conférence), Johanne Di Cesare (par vidéo conférence) et Mario Perron (par vidéo conférence).

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale, madame Céline Miron, adjointe exécutive au cabinet du maire et à la direction générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1734-22

Avis de motion est donné par madame Johanne Di Cesare, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement numéro 1734-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de modifier les normes relatives aux stationnements intérieurs.

082-02-22

ADOPTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1734-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Lapierre APPUYÉ de monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 1734-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de modifier les normes relatives aux stationnements intérieurs, tel que soumis à la présente séance.

De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ce projet.



No de résolution
ou annotation

083-02-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1721-21

CONSIDÉRANT que lors de la séance du Conseil tenue le 9 novembre 2021, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT que lors de la séance du Conseil tenue le 9 novembre 2021, dépôt du projet de règlement a été effectué par un membre du Conseil;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 17 janvier 2022 sur le site internet de la Ville, invitant toute personne intéressée à se prononcer sur le projet de citation;

CONSIDÉRANT qu'une séance du Conseil local du patrimoine s'est tenue le 2 février 2022;

CONSIDÉRANT que le Conseil local du patrimoine donne un avis favorable au Conseil municipal au sujet du projet de citation;

CONSIDÉRANT que l'objet du présent règlement a été mentionné à haute voix par la greffière et que les changements suivants ont été apportés entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption :

- Le premier paragraphe de l'article 2.1 a été remplacé par le suivant de façon à apporter des précisions historiques :« La construction de la première église remonte à 1750 et du premier presbytère de Saint-Constant à 1752. En 1790, un deuxième presbytère en pierre, transformé plus tard en salle des Habitants viendra jouxter le premier presbytère du côté sud. Il est à noter que le premier presbytère était de bois (colombages à hourdis ou pièces sur pièces). »
- Le deuxième alinéa de l'article 2.1 est modifié par l'ajout du prénom (Jean-Olivier) du curé Chèvrefils et par le remplacement de l'année 1744 par 1752;
- Le troisième paragraphe de l'article 2.1 a été remplacé par le suivant de façon à apporter des précisions historiques :« Le curé Pierre Bédard entreprend lui aussi de grands chantiers soit la démolition de l'ancienne église de pierre (la deuxième construite en 1795) pour en construire une nouvelle de style néo-gothique, plus à l'ouest et située à la rue Saint-Pierre, qui sera inaugurée en 1883. Auparavant, le curé Bédard avait fait inverser en 1879 la façade des Anciens presbytères et il en profitera pour les « moderniser » selon la mode du temps. Il fera construire de grands larmiers aux murs gouttereaux, surplombant de larges galeries avec colonnettes et dentelles dans le goût victorien. Les murs coupe-feu seront donc arasés, les cheminées monumentales de pierre seront démolies et remplacées par de plus petites en briques. Les foyers seront condamnés et remplacés par les poêles à bois. Il ira même jusqu'à abaisser le plancher du rez-de-chaussée du presbytère de 1833 aux dépens de la cuisine, située au sous-sol, dans le but d'augmenter la hauteur de ses appartements. Il en fera de même en élevant le plancher de l'étage du presbytère de 1790; la cuisine sera désormais située dans la salle des Habitants et



No de résolution
ou annotation

un accès sera percé à l'emplacement d'un ancien placard appartenant au presbytère de 1833. »

- Le quatrième paragraphe de l'article 2.1 a été remplacé par le suivant de façon à apporter des précisions historiques : « En 1910, la Fabrique décide de construire un nouveau presbytère, situé au nord de l'église près de la rue Saint-Pierre Ainsi, les Anciens presbytères seront transformés en logement du sacristain et de familles. Depuis 1996, la Paroisse de Saint-Constant et la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine – qui est devenue la Société d'histoire et de patrimoine de Lignery – ont entrepris des démarches, associées avec la Ville de Saint-Constant depuis 2002, pour sauvegarder et mettre en valeur cet ensemble curial de deux bâtiments. »

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Cazes APPUYÉ de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le règlement numéro 1721-21 concernant la citation des bâtiments des Anciens presbytères de Saint-Constant à titre d'immeuble patrimonial, tel que soumis à la présente séance.

084-02-22

EMBAUCHE TEMPORAIRE AU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET GREFFE

Il est PROPOSÉ par monsieur André Camirand APPUYÉ de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'embaucher madame Geneviève Noël à titre d'employée temporaire au Service des affaires juridiques et greffe, et, ce à compter du 28 février 2022 et jusqu'au retour de la titulaire du poste de greffière adjointe et conseillère juridique pour une période approximative de douze (12) mois, le tout aux conditions prévues au Recueil des conditions de travail des employés non syndiqués, à l'exception de l'adhésion au régime de retraite.

Madame Noël occupera le poste de conseillère juridique du 28 février 2022 jusqu'au départ en congé de Me Linda Chau, selon l'échelon 1 de la classe 2 du Recueil des conditions de travail des employés non syndiqués (Recueil).

Suivant le départ de Me Chau, madame Noël occupera le poste de greffière adjointe et conseillère juridique, selon l'échelon 1 de la classe 6 (Recueil).

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-141-00-112.



No de résolution
ou annotation

085-02-22

COMITÉS DE LA VILLE

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De créer les Comités suivants :

Comité consultatif des activités commerciales;
Comité interne sur la Reconnaissance des Grands citoyens;
Comité consultatif culturel;

D'abolir les Comités suivants :

Comité interne sur les ressources humaines;
Comité consultatif sur la mobilité durable;

De modifier le nom des Comités suivants afin qu'il se lisent tel que surlignés dans le texte ci-bas :

Comité consultatif du Marché de Noël;
Comité interne sur les services techniques;
Comité consultatif sur les infrastructures, le développement et l'aménagement du territoire;

De nommer les membres citoyens et les membres du Conseil municipal faisant partie des divers Comités consultatifs de la Ville de Saint-Constant, jusqu'au 31 décembre 2022 (sauf indication contraire) :

Comité consultatif d'urbanisme

Membres du conseil :

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Sylvain Cazes, vice-président;
- Monsieur Gilles Lapierre, substitut;
- Madame Chantale Boudrias, substitut.

et ce, rétroactivement du 23 janvier 2022 au 22 janvier 2024.

Membres citoyens :

- Monsieur André Côté;
- Monsieur Thierry Maheu;
- Monsieur Gérald Allaire;
- Monsieur Richard Pagé;
- Monsieur Claude Côté.

et ce, rétroactivement du 13 février 2022 au 12 février 2024.

Conseil Local du patrimoine

Membres du conseil :

- Monsieur Sylvain Cazes, président;
- Monsieur André Camirand, vice-président.



No de résolution
ou annotation

Membres citoyens :

- Monsieur André Dugas,
- Monsieur Thierry Maheu.

et ce, rétroactivement du 13 février 2022 au 12 février 2024.

Membre représentant La Société d'histoire et de patrimoine de Lignery :

- Monsieur Yves Bellefleur.

et ce, rétroactivement du 13 février 2022 au 12 février 2024.

Comité consultatif des activités commerciales

Membres du conseil :

- Madame Natalia Zuluaga Puyana, présidente;
- Monsieur Mario Perron, vice-président.

Membres citoyens corporatifs :

- Aristocrate fleuriste;
- Benny & co.;
- Plaka;
- Voyages Orlando.

Comité consultatif Culturel

Membres du conseil :

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Sylvain Cazes, vice-président.

Membres citoyens :

- Monsieur André Dugas;
- Madame Janick Ericksen;
- Madame Nathalie Migneault.

Comité de liaison avec la Régie des opérations policières

Membres du conseil :

- Madame Chantale Boudrias;
- Monsieur David Lemelin;
- Monsieur Sylvain Cazes.



No de résolution
ou annotation

Comité d'études des demandes de permis de démolition

Membres du conseil :

- Monsieur André Camirand, président;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente;
- Monsieur Mario Perron, substitut.

et ce, rétroactivement du 3 février 2022 au 2 février 2024.

Comité consultatif sur l'accessibilité universelle

Membres du Conseil :

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Gilles Lapierre, vice-président.

Membre à titre de personne handicapée résidante sur le territoire :

- Madame Christine Paquette.

Membre à titre de parent d'un enfant handicapé résidant sur le territoire :

- Monsieur Frédéric Giroli.

Personne-ressource :

- Madame Nancy Côté.

Membre citoyen :

- Madame Karine Lévesque.

Comité consultatif de l'agriculture

Membres du Conseil :

- Madame Chantale Boudrias, présidente;
- Monsieur André Camirand, vice-président.

Membres citoyens :

- Monsieur Mathieu Provost;
- Monsieur Daniel Robidoux;
- Monsieur Guy Hébert;
- Monsieur Alexandre Fyfe;
- Monsieur Yannic Létourneau;
- Monsieur Éric Garand;
- Monsieur Jean-Paul Rivard.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif sur les finances et l'administration générale

Membres du conseil :

- Monsieur André Camirand, président;
- Madame Chantale Boudrias, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Monsieur Jacques Perreault;
- Monsieur Abdoul Amar;
- Monsieur Francis Pearson;
- Monsieur Jean-François Côté;
- Monsieur François Deragon.

Comité consultatif sur l'aménagement, le développement et la mobilité

Membres du conseil :

- Monsieur Sylvain Cazes, président;
- Monsieur Gilles Lapierre, vice-président.

Membres citoyens :

- Monsieur Jocelyn Vachet;
- Monsieur Sylvain Brossard;
- Madame Myriam Bourassa;
- Monsieur Jonathan Bédard;
- Monsieur Richard Pagé;
- Monsieur Yves Jutras;
- Madame Michèle Hamel;
- Monsieur Pierre Arcouette;
- Monsieur Jean-Pierre Bourdeau.

Comité consultatif des loisirs, reconnaissance et soutien

Membres du conseil :

- Madame Johanne Di Cesare, présidente;
- Madame Natalia Zuluaga Puyana, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Monsieur Sylvain Brossard;
- Madame Isabelle Fournier;
- Monsieur Martial Crête;
- Madame Isabelle Bertrand;
- Madame Mélanie Germain;
- Madame Josée Godin;
- Monsieur Marc Hébert;
- Monsieur Jean-Paul Rivard.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif relatif aux aînés

Membres du conseil :

- Monsieur Gilles Lapierre, président;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Madame Louise Maher;
- Madame Lise d'Amour;
- Madame Colette Fyfe;
- Monsieur Paul Dufresne;
- Madame Céline Bilodeau;
- Madame Jeanne Charrette Rusnack;
- Madame Denise Poirier Rivard;
- Madame Monica Pitre.

Comité consultatif des communications et des technologies de l'information

Membres du conseil :

- Madame Chantale Boudrias, présidente;
- Monsieur David Lemelin, vice-président.

Membres citoyens :

- Madame Diane Beauvais;
- Monsieur Adboul Amar;
- Madame Lise Dandurand.

Comité consultatif sur la circulation et la sécurité des citoyens

Membres du conseil :

- Monsieur Gilles Lapierre, président;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Madame Sylvie Blais;
- Monsieur Jean Desrosiers;
- Monsieur Jean-François Rolland;
- Monsieur Stéphane Breton;
- Monsieur Jocelyn Vachet;
- Monsieur Daniel Garneau;
- Monsieur Alban Synott.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif sur l'environnement et le développement durable

Membres du conseil :

- Monsieur David Lemelin, président;
- Madame Natalia Zuluaga Puyana, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Monsieur Paul Labrecque;
- Monsieur Abdoul Amar;
- Madame Bianca Bourdeau;
- Madame Annie Colerette;
- Monsieur Daniel Chassé;
- Madame Michèle Hamel;
- Monsieur Marc-Olivier Déry.

Comité consultatif d'intégration des nouveaux citoyens

Membres du conseil :

- Madame Natalia Zuluaga Puyana, présidente;
- Madame Johanne Di Cesare, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Madame Tatiana Harker;
- Madame Naouale El Yaagoubi;
- Madame Leila Amroun;
- Madame Alina Samburska;
- Madame Nancy Laplante;
- Monsieur Mounir Abou Atmeth;
- Madame Isabelle Gagné.

Comité consultatif et organisationnel du Marché de Noël

Membres du conseil :

- Madame Johanne Di Cesare, présidente;
- Madame Chantale Boudrias, vice-présidente.

Membres citoyens :

- Madame Denise Poirier Rivard;
- Madame Céline Bilodeau;
- Madame Diane Beauvais;



No de résolution
ou annotation

Comité interne SPA²

Membres du conseil :

- Madame Johanne Di Cesare;
- Madame Natalia Zuluaga Puyana.

Membres à titre d'employés :

- Chef programmes et vie communautaire à la Division des loisirs;
- Directrice des loisirs.

Comité de liaison travaux publics

Membres du conseil :

- Monsieur Mario Perron;
- Monsieur Gilles Lapierre.

Membres à titre d'employés :

- Représentant des travaux publics;
- Directeur des Services techniques.

Comité interne sur la Reconnaissance des Grands citoyens

Ce Comité sera composé de quatre (4) membres du conseil.

Membres du conseil :

- Monsieur David Lemelin;
- Monsieur Mario Perron;
- Madame Johanne Di Cesare;
- Madame Natalia Zuluaga Puyana.

Comité interne sur la sécurité civile

Membre du conseil :

- Monsieur Jean-Claude Boyer.

Membres à titre d'employés :

- Directrice générale;
- Directeur du Service de l'aménagement du territoire et du développement économique;
- Directeur des Services techniques;
- Coordinatrice au Cabinet du maire et à la direction générale;
- Greffière;
- Directeur et trésorier, Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries;
- Inspecteur – Surveillance du territoire, Régie intermunicipale de police Roussillon;

Les présentes nominations de chacun des membres du Conseil sur les divers comités ou organismes demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

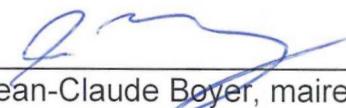


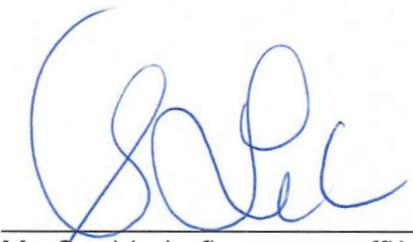
No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leurs questions à l'adresse courriel greffe@st-constant.ca

Aucune question n'a été reçue.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution
ou annotation

